



DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
 DE L'EQUIPEMENT**  
 Arrondissement de St-Malo  
 BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME

Littoral du département d'Ille et Vilaine

**SERVITUDE DE PASSAGE  
 APPROBATION DU TRACE MODIFIE**

**COMMUNE DE CANCALE**

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

Vu pour être annexé à mon arrêté  
 en date de ce jour.  
 RENNES, le 14 FÉV. 1982  
 Le Préfet.

Pour le Préfet et par délégation  
 Le Chef de Bureau,

**PLAN PARCELLAIRE**

**ET TOPOGRAPHIQUE**



N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIECE
123	J.M. SEVIN DESSINATEUR		<b>C7</b>
B. E. M. M. LOUYREL Chef de Section Principal des TPE Saint Malo le 10 JAN. 1982		ARRONDISSEMENT DE ST-MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées Saint Malo le 15 JAN. 1982	DIRECTION DEPARTEMENTALE J. J. LEPREVRE Ing. en Chef Ponts et Chaussées Rennes le

**LEGENDE**

- Servitude de droit
- Report de la servitude sur le domaine privé
- + + + Cheminement sur le domaine public maritime avec suspension concomitante de la servitude de droit
- o o o Continuité possible du cheminement



Echelle de 1/1000 SECTION G

Feuille renouvelée pour 1951  
 2<sup>e</sup> édition à jour pour 1975

CANCALE